
APSC sur le temps de travail !

Première évaluation du dispositif sport bien-être au travail



Grand **Verdun**
Communauté d'Agglomération



Dispositif “Sport santé au travail” / APS : une longue gestation pour une naissance relativement rapide !

1. Contexte et historique :

- Une première tentative de la Direction des sports qui n'avait pas pu aboutir en 2019
- Une réflexion sur le bien-être et la qualité de vie au travail dans le cadre du projet d'administration et de l'étude sur les RPS (2020/2021)
- Rapport Amadou/Petit en janvier 2022 et Verdun labellisée “Terre de Jeux” (août 2022) : nouvelle dynamique autour des APS, l'occasion de se (re)lancer...
- Délibération définissant les principes et objectifs du dispositif en octobre 2022, date du lancement des 1ères activités !



Dispositif "Sport santé au travail" / APS : une longue gestation pour une naissance relativement rapide !



2. Le dispositif "APS" en quelques chiffres et principes :

- 160 agents (sur 390 permanents, soit plus de 40 % !) qui ont participé au moins une fois aux APS au cours de la première année, dont 90 (23 %) qui participent à une ou plusieurs activités tout au long de l'année
- Délibération du 11 octobre 2022 prévoit jusqu'à 1h30 d'APS sur le temps de travail des agents (seulement 45 min pour les agents du pôle Enfance), mais de nombreux collègues n'hésitent pas à en profiter y compris sur leur temps personnel, pour bénéficier gratuitement des infrastructures ou profiter des conseils avisés d'un éducateur par exemple
- 18 activités au total (natation, renforcement musculaire, marche nordique, yoga, football, basketball, etc.) sur 37 créneaux horaires en journée ou en soirée, sur les horaires habituels de travail des agents ou durant leur pause méridienne, avant ou après leur prise de poste, selon ce qui leur convient le mieux
- Une pratique libre ou encadrée, mais nécessairement collective
- 7 infrastructures sportives et culturelles mises à disposition (piscine, gymnases, piste d'athlétisme, médiathèque...) + 1 convention avec une salle de sport privée
- 4 éducateurs sportifs, dont un agent de la collectivité, des référents bénévoles parmi les agents, mais aussi les élus, avec un soutien également de certains clubs sportifs du territoire et même la participation d'extérieurs !
- 9 000 € de dépenses par an (abonnements salle de sport), hors masse salariale (éducateur + agents)

Dispositif “Sport santé au travail” / APS : un essai transformé !

- Si l'on évalue le dispositif d'après les critères fixés dans la délibération du 7 février 2023, le bilan est très largement positif, même si des pistes d'amélioration existent et que des évolutions sont d'ores et déjà en cours pour la deuxième année des APS...

Critères d'évaluation fixés par la délibération du 07/02/2023	Résultats obtenus après la première année du dispositif
Baisse de l'absentéisme (maladie ordinaire) d'au moins 4 % à l'horizon 2024	Entre oct 2021/oct 2022 (APS N-1) et oct 2022/oct 2023 (1ère année APS), on est passé de 353 à 361 arrêts MO, mais aussi de 7050 jours à 5775 (soit - 18 % et une économie de plus de 27 000 €, remplacements compris)
Favoriser la coopération interservices et impulser de nouvelles synergies (élus/agents, agents/agents)	71 % des répondants indiquent avoir rencontré des agents qu'il connaissaient pas grâce aux APS, tandis que 12 % indiquent même partager des repas ou sorties sur leur temps personnel avec des personnes rencontrées dans ce cadre ! 54 % estiment que cela a permis d'améliorer leurs relations de travail avec les services.
Fidéliser nos agents et attirer de nouveaux talents (marque employeur)	Si ce point mérite de mettre en place des outils d'évaluation plus performants (étude des lettres de motivation, CR d'entretiens d'embauche ou entretiens pro, etc.), on note déjà une grande satisfaction des agents : 86 % des répondants donnent une note de 4 ou 5/5 au dispositif !
Améliorer le bien-être des agents et prévenir toujours plus les TMS/RPS	Au-delà de la diminution du nombre d'arrêts maladie ordinaire, on note que 38 % des agents ayant participé aux APS indiquent avoir repris une activité physique grâce au dispositif, tandis que 41,6 % indiquent avoir constaté une amélioration de leur état de santé et/ou de leur physique et que 76 % pensent que les APS ont contribué à l'amélioration de leur bien-être et de leur moral !

Dispositif "Sport santé au travail" / APS : ce sont les agents qui en parlent le mieux !

Entretien avec Valérie PINEAU, ATSEM à l'école Caroline Aigle de Verdun, qui profite de l'activité nage libre dans le cadre des APS sur le temps de travail.

Valérie, cela va bientôt faire un an que vous avez débuté l'activité natation dans le cadre des APS ; comment avez-vous réussi à concilier cette activité sportive avec votre charge de travail et votre planning habituel ?

Au début, je voulais faire de la gym douce, mais j'ai malheureusement reçu une réponse négative car cela n'était pas compatible avec mon emploi du temps. Mais le créneau de piscine du mercredi me convenait très bien car c'est sur un temps de repos à l'issue de mon temps de ménage et préparation. Du coup, je rattrape mes 45 min d'APS sur trois journées de travail (le mardi, le jeudi et le vendredi) pendant laquelle j'arrive un quart d'heure plus tard. En réalité, je viens toujours un peu avant, mais je profite quand même de cette opportunité et avec le temps de préparation du mercredi j'arrive à gérer l'ensemble de mes missions. C'est une chance, un cadeau, je pense qu'il n'y a pas beaucoup de collectivité qui le font et j'ai conscience d'être privilégiée.

Au-delà du bien-être et de la santé, pourriez-vous nous indiquer ce que vous apporte la pratique de la natation sur votre temps de travail ?

Pour moi, c'était un vrai désir d'apprendre à nager, y compris sous l'eau, et c'est désormais le cas grâce à cette opportunité offerte par la collectivité. J'aurais pu le faire dans un autre cadre, mais ça m'a aidée à franchir le pas et maintenant j'ai envie de prendre des cours pour progresser. Quoi qu'il en soit, j'avais peur de l'eau et désormais ça va mieux, j'ai beaucoup plus confiance en moi et cela m'a rendu fière de faire une longueur là où je n'avais pas pied. Je ne cherche pas la performance, mais le bien-être, la détente, mieux appréhender un élément que j'appréciais mais pour lequel j'avais une hantise. Je ne dirais pas que ça m'a changé la vie, mais presque, je me suis dépassé, j'ai fait des choses que je ne pensais pas pouvoir faire.



Valérie est désormais aussi à l'aise dans sa classe au milieu des dinosaures que dans les bassins de l'Aquadrome au milieu d'autres nageurs.

Dispositif "Sport santé au travail" / APS : ce sont les agents qui en parlent le mieux !

Si les APS n'existaient pas encore lorsque vous avez été recrutés au Grand Verdun, diriez-vous que ce dispositif peut constituer un élément d'attractivité et/ou de fidélisation des agents pour la collectivité ?

JV : Pour moi, les APS c'est un enjeu RH énorme, ça améliore les relations de travail et les relations sociales de manière générale, ça limite le stress et c'est bon pour la santé. « Qualité de vie au travail », « bien-être des agents », ce ne sont pas juste des mots au Grand Verdun, ça a du sens au sein de cette collectivité et c'est clairement un atout en matière d'attractivité. Et de fidélisation aussi ! Avant, j'aimais changer de poste, relever de nouveaux défis et découvrir de nouveaux horizons, mais cela n'est plus le cas aujourd'hui car la CAGV correspond à mes attentes et à mes valeurs et c'est un plus incomparable. J'ai eu quelques opportunités de travail depuis mon arrivée au Grand Verdun, parfois avec un salaire bien plus élevé, mais cela ne m'intéresse pas car je n'aurai certainement pas la même qualité de vie. L'environnement et le cadre de travail sont ici très bons et cela est partie le cas grâce aux APS sur le temps de travail.



Bénéficier de telles infrastructures dans le cadre des APS, ça n'a pas de prix pour James !

VS : C'est la première fois que je travaille 37h30 par semaine, dans mes précédentes collectivités c'était 35h ou 36h maximum. Mais si l'on compte 1h30 d'activité physique et sportive sur ces 37h30, cela est moins éprouvant physiquement, cela permet de couper la semaine et de rencontrer les collègues autrement. Par ailleurs, en incluant des APS sur le temps de travail, cela évite de devoir pratiquer son sport le soir en sortant du travail, à un moment où on est généralement fatigué et où ça empièterait sur la vie de famille. Quand j'en parle dans mon entourage, tout le monde me dit que c'est assez incroyable, car même quand des entreprises proposent du sport, celui-ci n'est jamais considéré comme du temps de travail et c'est clairement un élément différenciant pour le Grand Verdun, qui peut attirer et/ou fidéliser des agents grâce aux APS.



Valentine travaille tous les samedis et parle en soirée à la médiathèque. Comme ici, à l'espace culturel Bellevue, à l'occasion d'une rencontre itinérante avec l'auteur Olivier Adam, en partenariat avec la librairie Entrée Livres. Grâce aux APS, elle peut plus facilement jongler entre travail, sport et vie de famille.

Dispositif "Sport santé au travail" / APS : ce sont les agents qui en parlent le mieux !

C'est vraiment un élément qui manquait à ma vie d'avant et que j'apprécie énormément !

En 1936, Léon Blum et le Front populaire instaurent les congés payés, une avancée sociale emblématique. En 2023, la CAGV a l'initiative d'une avancée sociale non moins emblématique : les APS sur le temps de travail !

Grâce aux APS, j'ai pris goût au sport. Je me sens mieux physiquement et mentalement !

C'est un moment convivial qui favorise la cohésion d'équipe. Le fait d'être dans le dépassement de soi avec des collègues renforce l'appartenance à un groupe...

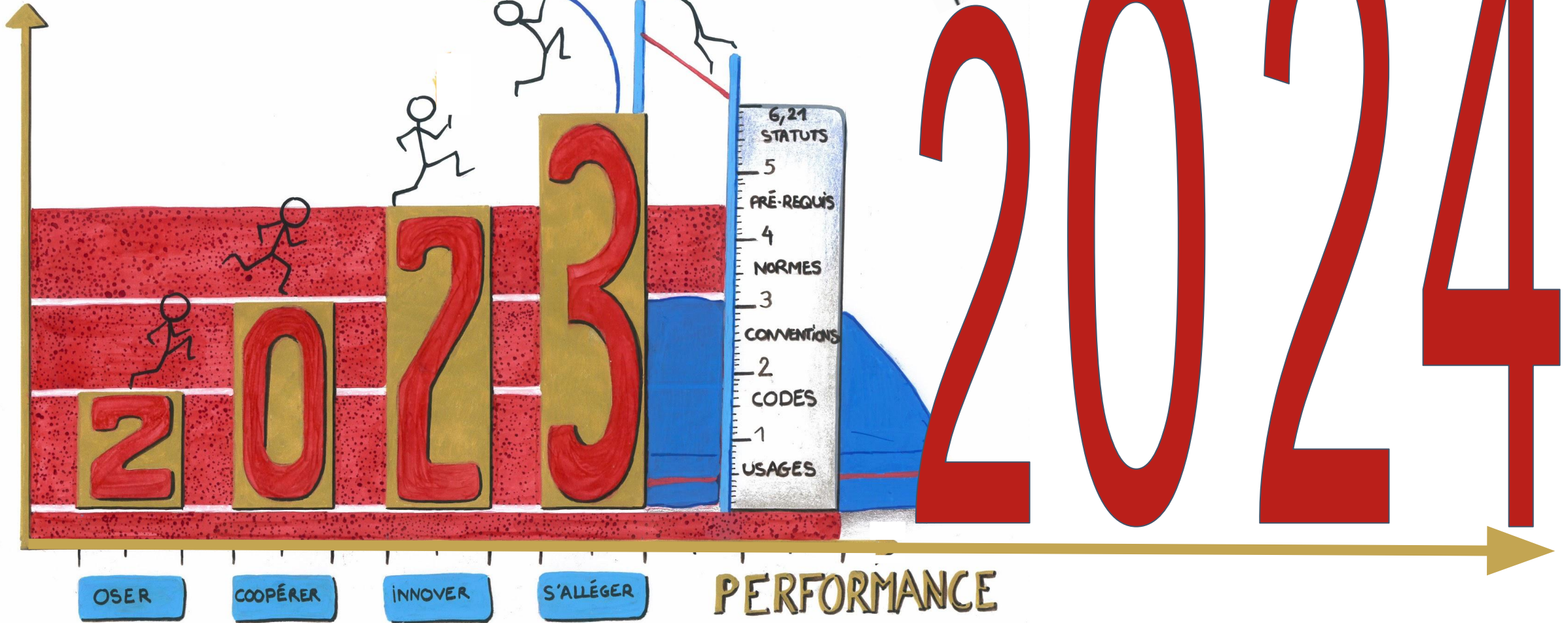
La pratique des APS en milieu professionnel permet de tisser des liens avec des collègues et facilite les échanges...

Les APS m'ont permis de rencontrer des collègues que je ne connaissais pas ou de les voir différemment.

C'est un moment pour soi qui permet d'être plus efficace au travail ensuite.

Une des rares raisons de venir au travail le lundi. Supprimer les APS, c'est prendre un risque d'absentéisme...

BIEN-ÊTRE



PERFORMANCE

SA.